Le Guittéen

Sommaire

- Le mot du maire 2
- Les différents tarifs de location en 2016 2
- Le budget communal : comptes administratifs et budget primitif 3
- Les taux d'imposition et les subventions allouées 4
- La voirie 4
- Les achats de la commune 5
- Les travaux de la commune 5
- Personnel communal 7
- Les équipements publics 7
- Le contrat fourrière 7
- Nos déchets : l'affaire de tous ! 8
- La vie des Associations 8
- La vie culturelle 10
- Les rencontres du deuxième semestre 11
- Chèque-Sport 2016/2017 : pour bouger sans se ruiner ! 11
- 100 Ans de Madame BRIAND Angélique 11
- Distinction 11
- Don du sang 12
- Frelons asiatiques 12
- Petits rappels de la Mairie 12
- Les permanences 12
- L'accompagnement des demandeurs d'emploi 13
- Informations administratives 13
- Le mot de la fin 15

n° 67

Bulletin d'informations de Guitté
Juin 2016

Le mot du maire

La réflexion sur la fusion des communautés de communes continue et en cette fin de premier semestre 2016 une question revient de plus en plus : le gigantisme est-il garant de notre développement futur ?
En effet, depuis plusieurs semaines nous connaissons le schéma du Préfet qui détermine le périmètre de la future intercommunalité. Force est de constater qu'elle est de très grande taille, notre communauté de commune de Caulnes (6 500 habitants) va intégrer une future communauté d'agglomération, autour de la ville centre de Dinan, regroupant 65 communes et près de 97 000 habitants.

Les discussions entreprises entre les 5 intercommunalités montrent jours après jours les difficultés et la complexité de mettre en œuvre une fusion sur un territoire aussi vaste.

Le plus simple va être de mettre en place les compétences obligatoires prévues dans la loi NOTRe qui n'amène pas de discussions possibles. Par contre, les compétences optionnelles ou facultatives sont forcément source de discussions et de discordances, car chaque territoire exerce des compétences qu'il jugeait utile pour sa population et qu'il paraît difficile de remettre en question aujourd'hui.

Les besoins des territoires ne sont pas les mêmes partout, il ne faut pas que les compétences de la future agglomération soit une compilation de l'ensemble de l'existant, mais que chaque compétence soit en mesure d'être exercée sur tout le territoire et supportable financièrement par tous.
Les semaines à venir s'annoncent riches en discussions, en espérant que nos demandes puissent être entendues.

Je vous souhaite un très bel été ensoleillé.

Éric DARTOIS

Les différents tarifs de location en 2016

La Salle polyvalente

Régie communale pour la gestion de la salle polyvalente avec mise en place d'une caution / Arrhes à la réservation. 300 €
65 €

Options de location	Personnes inter Commune		Personnes hors Commune	
	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec chauffage
2 jours (2 ou 3 repas	250 €	310 €	310 €	370 €
La journée (1 ou 2 repas)	180 €	220 €	240 €	280 €
Vin d'honneur, apéritif, …	60 €	80 €	60 €	80 €
Réunions, Loto, manifestations diverses, …	80 €	100 €	80 €	100 €
Location sonorisation	Gratuit	Gratuit	32 €	32 €

Le chauffage est calculé pour une consommation de 30 Kw pour une journée ; au-delà, les Kw sont facturés 0.14 €. En cas de gratuité de la salle, le chauffage sera facturé 40 € par jour.

La Salle des Associations

Associations communales ..... gratuit
Vin d'honneur..... 32 € ss chauff., 84 € avec chauff.

La vaisselle

Vaisselle uniquement pour les associations de la commune

La Garderie scolaire

Matin
de 7h15 à 7h45 : 0,20 €
de 7h45 à 8h30 : 1,20 €
Soir
de 16h45 à 17h45 : 2,20 € (goûter fourni)
de 17h45 à 18h45 : 0,50 €
de 18h45 à 19h : 0,10 €

Les concessions au cimetière

30 ans ..... 47 €/m²
50 ans ..... 68.50 €/m²

Columbarium

Concession pour dépôt d'une cave urne
10 ans ..... 15.00 €
15 ans ..... 23.00 €
20 ans ..... 30.00 €
30 ans ..... 45.00 €

Tarifs pour une case
10 ans ..... 290 €
15 ans ..... 415 €
20 ans ..... 500 €
30 ans ..... 710 €

Le budget communal : comptes administratifs et budget primitif

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
Dépenses		
Charges à caractère général	77713,97	87110,00
Charges de personnel	118090,28	122000,00
Autres charges de gestion courante	95882,23	109188,00
Atténuation des produits	0,00	200,00
Charges financières	15238,00	13795,00
Charges exceptionnelles	0,00	150,00
Dotations aux amortissements	20008,35	20200,00
Dépenses imprévues	0,00	3000,00
Virement à la section d'investissement	0,00	27056,00
TOTAL	**326932,83**	**382699,00**
Recettes		
Produits des services	7109,58	7500,00
Impôts et taxes	167725,60	170543,00
Dotations et participations	176363,57	174931,00
Autres produits de gestion courante	15027,22	9000,00
Atténuation des charges	837,48	0,00
Produits financiers	4,54	5,00
Produits exceptionnels	40,00	720,00
Excédent reporté	20000,00	20000,00
TOTAL	**387107,99**	**382699,00**
SECTION D'INVESTISSEMENT	**Compte administratif 2015**	**Budget primitif 2016**
Dépenses		
Remboursement capital de la dette	52768,66	55491,00
Fonds concours SDE22	807,60	0,00
Caution remboursée	520,42	530,00
Frais études- Subventions d'équipement	93,60	0,00
Licence, logiciels	0,00	500,00
Autres créances (lotissement)	0,00	5545,00
Travaux transfert garderie	0,00	50000,00
Travaux voirie+ terrains…	3480,00	24300,00
Achat mobilier, matériel	26589,00	9700,00
Voirie (parking Champ Fauvet)	0,00	5000,00
Bâtiments communaux	19804,58	24000,00
Chemins ruraux	24177,60	5000,00
Transfert garderie	4079,45	0,00
Opération D'ordre	0,00	1500,00
TOTAL	**132320,91**	**181566,00**
Recettes		
Excédent reporté	83956,53	24112,60
Virement de la section de fonction.	0,00	27056,00
Excédent de fonctionnement capitalisé	31190,59	40175,16
Fonds de compensation de la TVA	15803,58	6050,00
Subventions	3714,00	29605,00
Taxe d'aménagement	1235,46	1000,00
Produit de l'emprunt	0,00	31867,24
Caution reçue	525,00	0,00
Opération D'ordre	0,00	1500,00
Amortissement études+ subv. Équip. versées	20008,35	20200,00
TOTAL	**156433,51**	**181566,00**

Les taux d'imposition et les subventions allouées

- Les taux d'imposition

	Taux communaux 2016	Moyennes départementales 2015
Taxe d'habitation	10.92 %	30.66 %
Foncier bâti	14.26 %	22.06 %
Foncier non bâti	49.27 %	75.64 %

- Les subventions

Enseignement	
Collège Notre-Dame Broons : voyage scolaire à la neige	35 € par élève (2 personnes)
Collège La Gautrais Plouasne : voyage scolaire en Angleterre	35 € par élève (5 personnes)
Collège La Gautrais Plouasne : voyage scolaire en Espagne	35 € par élève (5 personnes)
Lycée de la Fontaine des Eaux : voyage scolaire en Allemagne	35 € par élève (3 personnes)
Lycée du Mené Merdrignac : voyage d'études à Poitiers	35 € par élève (1 personne)

Associations Communales	
Club de l'Amitié	230,00 €
Club des jeunes	160,00 €
Association de Chasse Guitté	160,00 €
Comité des Fêtes Guitté	160,00 €
Crescendo	160,00 €
Association du patrimoine	300,00 €
École Privée du Sacré Cœur Guitté	42 000,00 €

Associations Cantonales	
Comice Agricole du Canton de Caulnes	324,50 €
Association des Pêcheurs de Haute-Rance	100,00 €

Associations diverses	
Croix Rouge Française	30,00 €
Centre Eugène Marquis	100,00 €
Collège Notre-Dame Espérance Broons	100,00 €
Association La Croix d'Or Broons (alcool assistance)	40,00 €
Association Les Restos du Cœur	60,00 €
Secours Populaire Dinan	40,00 €
Secours Catholique St Brieuc	40,00 €
Mission Locale de l'Emploi Dinan	888,44 €
APE Collège de Plouasne	330,00 €
Association Aide en Milieu Rural Broons	45,00 €
Solidarité Paysan	50,00 €

La voirie

- -Communautaire

La route de l'Epinette va être refaite par l'entreprise Lessard TP de Bréhand sur une longueur de 430 ml pour un coût de 11 710,90 € HT financé par le budget communautaire.

- -Communale

Cet hiver, le syndicat d'eau potable « CAULNES RANCE » a procédé à des travaux de changement de canalisations. Le marché incluait la réfection de la voirie uniquement sur la largeur de la tranchée. Etant donné l'état de la route à cet endroit, nous avons demandé la possibilité de refaire la totalité de la route tout en participant financièrement à ces travaux. Nous avons demandé un devis à la société SATEC de Ploërmel qui était en charge des travaux.

Etant donné que cette route est départementale, nous avons sollicité le Conseil Départemental qui a participé à hauteur de 3 609,45 € HT. La surface équivalente à l'ouverture des tranchées est restée à la charge du syndicat d'eau. Le solde de cette opération pour la commune de Guitté s'est élevé à 3 442,50 € HT.

Les achats de la commune

- Panneaux publicitaires

Depuis plusieurs mois la municipalité a entamé une réflexion sur les moyens de promouvoir la commune, faire mieux connaître ses artisans et commerçants, les sites patrimoniaux …
Il est évident aujourd'hui que la signalétique est à revoir car certains panneaux indicateurs ne sont plus d'actualités voire inexistants.

Dans ce cadre, la municipalité a donné un avis favorable pour la participation publicitaire de la supérette, il était préférable de mutualiser l'action de promotion plutôt que chaque entité individuellement.

Le Conseil Municipal a financé la réalisation du totem pour un montant total de 1 340,00 € HT, par la Société AN A'VEL de Ploudaniel, ce qui vient compléter la nouvelle signalétique faite par les propriétaires du magasin.

Les travaux de la commune

- Déménagement de la garderie

Après de multiples réunions et en concertation avec l'école, et afin de répondre au mieux au manque de place récurent, le Conseil Municipal a décidé de déplacer la garderie au terrain de foot dans un local inoccupé afin d'optimiser les bâtiments.

Ce projet est proche de 50 000,00 € TTC, des subventions et participations ont été demandées. Nous avons obtenu de la CAF 16 680,00 € de subvention, à cela s'ajoute 16 680,00 € de prêt CAF à taux zéro, et 981,00 € d'aide à l'aménagement intérieur, et enfin 12 155,00 € dans le cadre du contrat de territoire.
Les travaux vont démarrer rapidement et le bâtiment devrait être opérationnel après les vacances de Noël.

- Réalisation d'un calendrier de travaux d'accessibilité

Toutes les villes et communes devaient réaliser un document portant sur le calendrier de travaux afin de rendre tous les bâtiments publics accessibles à tous.

Ce document devait être envoyé à la préfecture pour le 25 septembre 2015 afin d'être examiné et validé par les services de l'Etat. Nous avons fait le choix de le réaliser en interne, permettant de faire l'économie d'un cabinet d'études au tarif élevé dans cette période de surcroît d'activités.

Ce travail nous a demandé beaucoup de temps, et n'a pu être envoyé que fin janvier, les services de l'Etat ayant été prévenus de notre retard. Pour cela, nous sommes partis du diagnostic réalisé en 2012 par le cabinet Qualiconsult. Nous avons fait une estimation du montant des travaux en définissant les priorités échelonnées jusqu'à fin 2020. Ces aménagements concernent aussi bien les bâtiments, le cimetière, ou l'aire de loisirs… Le montant global estimé pour tous ces travaux s'élève à 178 895,00 € HT. Peut-être devrons nous revoir l'accessibilité de certains lieux ; voire de supprimer l'accès, car il n'est pas sûr que le budget communal puisse supporter l'ensemble de ces travaux. En mai dernier, nous avons reçu la notification des services de l'Etat qui validait notre calendrier. Chaque année, il faudra leur envoyer l'avancement de nos travaux.

- Rampe d'accès :

La loi sur l'accessibilité des bâtiments oblige chaque établissement à rendre tous les lieux accessibles à toutes les personnes à mobilité réduite. Le Conseil Municipal dans sa séance du 22 octobre 2015 a validé le fait qu'il était de la responsabilité de la commune de mettre l'accessibilité de la superette aux normes, comme celle-ci est sur le domaine public ; et avant tout un service d'intérêt général rendu à la population, que ce soit pour les personnes âgées ou celles qui ont des difficultés à se déplacer, ainsi que les mamans avec des poussettes...

Le Conseil Municipal a donc fait ces travaux qui vont améliorer l'entrée du magasin. Après examen des différents devis, le choix a été de faire cette rampe en béton désactivé. C'est l'entreprise Eurl Gobin de Quédillac qui été retenue pour ces travaux, ceux-ci ont été réalisés dès que les conditions climatiques ont été optimales. Une bande de peinture blanche a été faite en bordure afin de faire un contraste et rendre cette rampe facilement repérable dans l'espace. Le coût est de 1313,00 € HT.

- Réfection définitive du parking de l'école

Depuis quelques temps maintenant, la circulation autour de l'école devenait compliquée. C'est pourquoi, pour la rentrée de la Toussaint, nous avions réalisé un plan de circulation temporaire et utilisé le terrain de tennis comme parking.
Cette nouvelle organisation s'est avérée sécurisante pour les enfants et pratique pour les parents en voiture. Nous avons alors décidé d'effectuer la voirie définitive ainsi que le cheminement piétonnier des enfants vers l'entrée de l'école.

Le goudronnage a été confié à l'entreprise Guillemot de Broons pour un montant de 8 827,00 € HT, les poteaux et le cordage ont été placés par nos agents techniques, André Bunouf et Thierry Beurrier, ces matériaux ont coûté 159,81 € HT.
Pour finaliser, le marquage au sol sera réalisé pour la rentrée scolaire par la Société Marquage de l'Ouest de Saint Brieuc pour un montant de 506,13 € HT.

- Remise en état d'un chemin du Clos Long

Afin de ne plus utiliser le lotissement de la Ville Dartois comme accès aux parcelles de terre, nous avons décidé de réhabiliter le chemin du Clos Long pour les desservir. Pour cela, nous avons dû le remettre en état et l'empierrer. Cet aménagement réalisé par l'ETA Gasrel de Guitté comprend le décapage de la terre, le transport et la mise en place de la pierre, ainsi que le curage des fossés, pour un coût de 3 876,00 € HT.

- Travaux sur le réseau d'assainissement

Des travaux ont été réalisés sur le réseau d'assainissement. En effet, une casse importante a été décelée sur un des tuyaux de la conduite d'eau usée qui traverse le bourg. Cette cassure partielle de la partie supérieure du tuyau occasionnait l'entrée d'eaux parasites par ruissellements.
Pour réaliser ce changement de canalisation, il fallait interrompre momentanément l'écoulement des eaux usées vers la station d'épuration, pour cela la présence d'un camion hydro-cureur était indispensable afin de pomper le flux.
Le remplacement des tuyaux a été réalisé par l'entreprise SAUR de Pluduno pour un montant de 2017,17 € HT (location du camion comprise).

- Marquage au sol

Des travaux de marquage au sol vont être effectués au niveau de la place de l'église afin d'organiser le stationnement et la circulation autour de celle-ci, mais aussi pour répondre aux normes d'accessibilité avec la création de trois places réservées aux personnes à mobilité réduite pour desservir les bâtiments publics.
Nous en profiterons pour refaire les passages piétons, et la remise en service du stop route de Caulnes.
Du marquage va être réalisé aux abords de l'école pour finaliser et sécuriser l'accès piétonnier.

L'entreprise retenue pour ces travaux est l'Entreprise MARQUAGE de L'OUEST de Saint Brieuc, pour un montant global de 4 981,17 € HT.

- Echange de terrain

En 2012, dans le cadre du programme Breizh Bocage, des talus plantés ont été créés. L'un d'entre eux a été implanté en partie sur du terrain communal et privé. Afin de régulariser la situation, nous avons fait appel au Cabinet Prigent et Associés.
Suite aux travaux de bornage, la soulte de cette opération est que Mr Revault a cédé à la commune de Guitté 43 m².

- Bornage et vente de terrain

La commune de Guitté a vendu à l'EARL Revault 460 m² de terre agricole dans la parcelle n° C 253 pour permettre un alignement du bord de la parcelle. Le prix de vente est de 0,30 € par m² soit 138,00 €, les frais de géomètre sont à la charge de la commune et les frais de notaire à la charge de l'EARL Revault.

Personnel communal

- Nomination d'un agent stagiaire au secrétariat de mairie

En juillet dernier, nous annoncions l'arrivée, en qualité de personnel temporaire du Centre de Gestion des Côtes d'Armor, de Madame Laurence LOPEZ au secrétariat de mairie, en remplacement de Monsieur Alain GABILLARD parti en retraite le 1er mars 2015.
A la suite d'une opération de recrutement menée conjointement avec le Centre de Gestion (parution du poste à la bourse de l'emploi, appel à candidatures…), le poste laissé vacant a été attribué à Madame Laurence LOPEZ, nommée stagiaire à temps non complet (28 H hebdomadaire) au grade d'adjoint administratif 1ère classe à compter du 1er février 2016.
Madame LOPEZ assure, entre autres, les fonctions d'accueil du public et les travaux de secrétariat conjointement avec Madame Jocelyne MENARD.

Les équipements publics

- Fleurissement

Le Conseil Municipal remercie les bénévoles pour le travail accompli au fleurissement de la commune, soit par le temps passé à la réalisation des jardinières ou des parterres, soit à l'arrosage des fleurs pendant la période estivale.

- Locations de terrains communaux

Suite à l'arrêt de Mr Léon Commeureuc de l'exploitation des terres communales de la Ville Dartois, le Conseil Municipal du 27 août 2015 a décidé de louer ses terres à Mr Pierrick Gasrel et Mr David Revault sous la forme de baux précaires et renouvelables chaque année. Ces deux exploitants ayant demandé et obtenu les autorisations d'exploiter auprès des services de la DDTM le 8 décembre 2015.

- Mr Pierrick Gasrel 2 ha 80 a 00 ca
- Mr David Revault 1 ha 52 a 81 ca

Le fermage est fixé à 159,07 €/an/ ha à compter du 1er janvier 2016.

Le contrat fourrière

La commune a renouvelé son contrat, pour un montant de 666,24 € HT avec le Groupe SACPA Chenil Service afin de lutter contre les chiens errants.

Nous n'hésitons pas à faire appel au service dans le cas où la sécurité des personnes n'est pas respectée. Tous les propriétaires d'animaux sont concernés...

Nos déchets : l'affaire de tous !

Le volume des déchets non triés amassés au pied des containers près du cimetière ne diminue pas.
Nous vous rappelons donc que c'est à chacun d'entre nous de faire le nécessaire pour conserver nos infrastructures au plus haut niveau de propreté et ainsi de préserver notre qualité de vie.
Des mesures restrictives sont en réflexion …

La vie des Associations

À toutes celles et tous ceux qui nous communiquent leurs articles par messagerie électronique : nous vous remercions de nous faire parvenir vos textes à l'adresse mairie.guitte@wanadoo.fr en format Word (ou autres traitements de texte).

- L'écho de l'école : l'OGEC

L'année scolaire se termine avec 87 élèves sur les bancs de l'école.
Ils ont pu profiter en cette fin d'année d'une sortie à l'aquarium de Saint Malo pour les uns et au barrage de la Rance pour les autres, grâce une nouvelle fois, au soutien financier de l'APEL.
L'OGEC remercie la municipalité pour les travaux d'aménagement de la circulation et de voirie devant l'école qui permettent un accès plus sécurisé pour nos enfants.

C'est l'heure également de souhaiter bon vent à une partie de l'équipe pédagogique dans la suite de leur carrière professionnelle à savoir Typhaine Josse, Adeline Gastebois, Alice Le Pellec et Angélique Robert.

Quant à nous, nous poursuivons notre étude d'un projet de rénovation du bâtiment sans oublier la préparation de la rentrée prochaine avec une nouvelle équipe et de nouveaux projets!
Nous vous souhaitons un bel été.

La Présidente – Alexandra Delahaye

- L'association des Parents d'Élèves : l'APEL

Nous avons organisés le 30 janvier la soirée galette et la kermesse a eu lieu le 05 juin, deux manifestations qui ont connu un réel succès et nous remercions les parents d'élèves ainsi que les habitants de la commune pour leur participation.
Une vente de gâteaux Bijou a été proposée en Avril.
Le bureau vous invite à noter cette date: Samedi 03 Septembre pour la collecte papier
Puis, tous les premiers samedis du mois de 10h45 à 11h30 (local face à la Mairie).

Nous souhaitons de bonnes vacances aux élèves et à l'équipe pédagogique de l'école.
Composition du bureau:
Présidente : Marlène Dartois — Vice-président : Fabien Chollet
Trésorière : Alexandra Revault — Vice-trésorière : Valérie Launay
Secrétaire : Hélène Brindejonc — Membres : Sandrine Macé, Marc Sicot, Séverine Desmarais, Nathalie Roulon, Delphine Lamoise, Jennifer Fanouillière, Alexandra Delahaye.

La Présidente – Marlène Dartois

- L'association « Le Temps des Loisirs »

Le Temps des Loisirs était une association créée dans le but de tisser un lien intergénérationnel dans le festif. Nous avons réalisé de beaux projets comme une chasse à l'œuf avec un atelier créatif pour concocter des décors pour Pâques, la fête de la musique avec un groupe de Rock de Médréac « Mégalite », une troupe de musique Brésilienne « Batouk en Betton » ainsi

qu'une Guittéenne, Sophie Luzé, une participation à la fête champêtre avec la mise en place d'une structure gonflable (merci encore au comité des fêtes) et un bal masqué. Maintenant, Le Temps des Loisirs n'existe plus. Nous finissons avec un solde positif dont l'intégralité sera reversée à une autre association, probablement « Keylia, une bouchée vers la guérison »avec laquelle nous avons déjà été en lien au cours de notre bal masqué.
Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidées par leur présence et leur participation le temps de notre activité.

Bonnes vacances à tous

La Présidente – Annie Duverger

- L'association sportive de foot : l'ASS Guitté-Guenroc

Bonjour à tous,

Depuis deux ans, le club de l'ASGG est en sommeil. L'heure est venue de reprendre les rênes pour refaire vivre le club de Guitté. Aujourd'hui, tous les membres du bureau sont d'accord pour poursuivre leurs investissements au sein du club.
A ce jour, nous pouvons compter sur 20 joueurs avec certitude. Nous sommes toujours ouverts pour les inscriptions seniors.
Contacts : Philippe Heurlin 06 18 10 09 17 ou Emeline Raffray 06 63 80 69 56

Le bureau est :
- Président : Philippe Heurlin - 1er vice-président : Jean-François Verger
- 2ème vice-président : Ange-Marie Lucas
- Secrétaire : Emeline Raffray - Secrétaire adjoint : Vincent Bouesnard
- Trésorier : Jean-Pierre Demez - Trésorier adjoint : Pierrick Gasrel
- Membres : Raffray Didier, Raffray Jeannick, Demez Hubert, Desportes Fabien

Bonnes vacances à toutes et tous.

Le Président : Philippe HEURLIN

- Le Comité des Fêtes

Bonjour à tous, nous venons de passer une agréable Fête de Pentecôte sous le soleil. Le dimanche, en parallèle de notre traditionnel vide grenier, une trentaine de cavaliers ont participé à une randonnée organisée par l'ACECA avec la participation d'Annick et Henry Piedvache le cavalier local. Ils sont venus déjeuner sur la place, merci aux *grilloux* et aux *fritoux* pour les bonnes saucisses grillées et les frites !

Pour les courses cyclistes du lundi, nous avons changé de circuit avec 3 courses (minimes, cadets et 3° cat. Juniors pass cycliste) qui ont réunies près de 100 participants. Les coureurs et le public ont apparemment apprécié, cette formule sera sûrement rééditée l'année prochaine. Merci à tous les bénévoles qui ont participé au bon fonctionnement de la Fête de la Pentecôte.

Petit changement dans le bureau du comité des fêtes, Hervé Macé, trésorier adjoint, remplace Christophe Verger au poste de Trésorier et inversement.

Rendez-vous :
Le dimanche 3 juillet pour la Fête Champêtre à l'aire de loisirs avec pêche à la truite, concours de palets. Repas sur place sur réservation à : l'épicerie au 02 96 83 81 84 ou au P'tit bistrot au 02 96 87 43 73
-Le Relais du Petit Poucet aura lieu à Caulnes le 9 juillet, les représentants de Guitté sont Michel Chalois et Jean Claude Raffray pour la formation de l'équipe et l'entraînement.

Le Président – Jean-Paul Sicot

- L'Association Crescendo

Les vacances scolaires approchent, et les grands enfants de Crescendo s'apprêtent également à prendre un peu de repos !
Une fois de plus, une belle année de passée. Nous avons donné deux concerts de Noël à St Onen la Chapelle et à Guitté, avec comme toujours un superbe accueil du public et de nos hôtes. Un grand merci à tous.
Crescendo a également organisé un repas karaoké le 23 avril dernier à Guitté. Nous avons été ravis de cette soirée : une très bonne ambiance, beaucoup de musique et un bon repas ! Tout était là, c'est sûr on remettra ça.
Nous concluons l'année en beauté puisque, à l'image des concerts intitulés "Grands Airs" donnés en 2013, nous proposons à nouveau 3 concerts du même nom cette année. Avec la participation d'Anne Laure Josse-Binet (soliste soprane, professeur de

chant à l'école de musique de Dinan) et Thibaut Guillois (pianiste de renom), la chorale Crescendo reprend de grands airs sacrés et d'opéra : Vivaldi, Mozart, Verdi, Bellini…, et bien d'autres. Ces concerts ont été donnés les 25 juin à Plouër sur Rance, le 30 juin à Caulnes, et le dernier le 7 juillet à St Malo (Paramé - Eglise St Ideuc).
Nous souhaitons à tous d'excellentes vacances d'été, et on se retrouve à la rentrée, reboostés et l'agenda rempli de surprises ! Comme toujours, chacun est le bienvenu à nous rejoindre, quelque soit l'âge ou le niveau musical, nous ne demandons que de l'investissement et de la motivation ! Si vous souhaitez nous rejoindre à la rentrée, vous pouvez nous contacter dès maintenant au 06 78 82 35 14 ou par mail : crescendo.guitte@gmail.com.
A très bientôt !

La Présidente – Anne Levillain

- Le club des jeunes

Pour la deuxième soirée du foyer des jeunes, nous sommes satisfaits du déroulement de la manifestation.
Un grand merci aux bénévoles et membres du bureau.
Nous vous informons qu'en mars 2017 une nouvelle soirée est prévue.

Le Président – Vincent Bouesnard

La vie culturelle

- Du côté de la bibliothèque

Comme chaque année, le service culturel vous propose plusieurs animations :
Le spectacle « Le Korrigan aux yeux d'or » a eu lieu le vendredi 22 avril dernier, à la Médiathèque de Caulnes par la troupe Miss Cat et Garba. Cette animation a été un succès puisque une cinquantaine de personnes était présente. Les participants ont apprécié ce spectacle de qualité. A renouveler !
Le Livre Voyageur, pour la 3ème année consécutive, nous remettrons en place « Le Livre Voyageur » sur toutes les communes du Pays de Caulnes. Le principe est simple : Des livres sont déposés dans des lieux symboliques (lavoir, fontaine, halle, aire de jeux) dans les communes du pays de Caulnes. Les gens se servent et les remettent en place au même lieu ou dans une autre commune. N'hésitez pas à participer à cette animation !
Salon des artistes amateurs 2016 aura lieu du 10 au 31 juillet 2016 à la Médiathèque de Caulnes. Ce sera l'occasion pour des artistes amateurs (peintres, photographes, sculpteurs,…) de se rencontrer et d'échanger de façon très conviviale, comme l'avait été l'édition 2015. Ce salon est ouvert à tous les artistes amateurs. Alors n'hésitez pas à vous faire connaître !
Nouveautés 2016 :
Voici les derniers achats de romans pour l'été :
- L'horizon à l'envers » Guillaume Muso
- La fille de Brooklyn » Marc Lévy
- Le dernier battement de cœur » Simona Sparaco
- L'arracheuse de dents » Franz-Olivier Giesbert
- L'insoumis» John Grisham
-…

Tous ces livres ne sont pas forcément présents à la Bibliothèque de Guitté mais si vous souhaitez les emprunter, n'hésitez pas à nous les demander.

Animation de fin d'année
Une séance bricolage aura lieu à la Bibliothèque au mois de novembre prochain avec Céline Bénéat de l'association "Art et expression". Après le succès remporté l'année dernière dans les communes de Guenroc, Plumaudan et Saint Jouan de l'Isle, nous avons décidé d'en faire profiter d'autres communes. Nous n'avons pas encore décidé des dates mais nous vous les communiquerons au moment venu, dans les commerces, par la presse et dans le cahier liaison de vos enfants.
Après une année bien chargée, les animatrices vont prendre quelques vacances, la bibliothèque de Guitté sera donc ouverte uniquement le samedi durant le mois d'août.
Nous remercions vivement nos 3 charmantes bénévoles : Sophie, Cendrine et Sylvie, qui nous remplacent pendant nos congés et nos absences.
Horaires de la Bibliothèque de Guitté : Mardi de 16h00 à 18h00 et Samedi de 10h00 à 12h00.

Karine Delaroche & Séverine Jartel

Les rencontres du deuxième semestre

- Le repas des classes 6

Amis des classes 6 retrouvons- nous le 17 Septembre afin de lever nos verres pour notre anniversaire.
Rendez- vous à 17h30 sur la place de Guitté pour une photo de groupe. Le repas sera servi à partir de 19h à la salle des fêtes.
Menu adulte: 30€ Menu enfant: 13€
Inscription avant le 15 Aout auprès de Launay Valérie: 06.29.74.96.53 ou Garel Angéla: 06.08.28.69.70
Nous comptons vivement sur votre présence.
Bien cordialement.

Les Amis de Guitté

Chèque-Sport 2016/2017 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque-sport pour inciter les jeunes de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre un Chèque-sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs et sportives âgé-e-s de 16 à 19 ans. Ainsi, chaque année, plus de 25 000 jeunes bénéficient du Chèque-Sport et réduisent de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année encore, à compter du 1er juin, les jeunes né-e-s en 1998, 1999, 2000 et 2001 peuvent retirer leur Chèque-sport sur **jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport** et le faire valoir auprès des clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons affiliés à une fédération, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL) et service sportif proposé par une collectivité (cours de natation de la piscine municipale par exemple).

Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur **jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport**

100 Ans de Madame BRIAND Angélique

«Nous n'avons pas tous les jours 20 ans mais pas tous les jours 100 ans non plus ». C'est par ces mots que le directeur de l'établissement de la communauté Joachim Fleury a commencé son discours lors de la cérémonie organisée en l'honneur des 2 centenaires. En effet, le 10 mai dernier j'ai été invité à fêter les 100 ans de Madame Angélique BRIAND, née le 04 mai 1916. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de tous les résidents ainsi que le personnel de l'établissement. La municipalité a offert des fleurs et nous avons trinqué avec la centenaire entourée de toute sa famille. La récipiendaire en échange nous a chanté des chansons sans oublier une seule parole avec beaucoup d'émotion. Quel beau moment de vie !

Distinction

Mme Nathalie Roulon a reçu la Médaille d'Honneur du travail, échelon Argent, pour ses années effectuées en tant qu'animatrice au Pays Touristique de Dinan.

Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le mercredi 10 Aout 2016 à la salle des fêtes de Caulnes de 14h30 à 19h00.
Une 3ème collecte aura lieu en fin d'année mais la date n'est pas encore fixée.

Frelons asiatiques

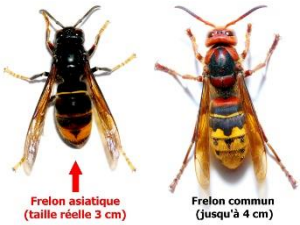

La destruction des nids de frelons asiatiques, et uniquement les frelons asiatiques, est prise en charge à 100 % par la Communauté de Communes du Pays de Caulnes. Si l'entreprise se déplace et qu'il ne s'agit pas de frelons asiatiques, la prestation sera à la charge du propriétaire du terrain où se situe le nid.

Vous pouvez contacter la communauté de communes au 02 96 83 91 92 ou ccp.sophie.langlais@orange.fr pour établir une fiche contact.

Petits rappels de la Mairie

1. Des casiers à courrier sont mis à la disposition des associations dont le Siège est à la Mairie. Merci de relever ce courrier régulièrement.
2. Nous vous rappelons que vous pouvez communiquer à la mairie (mairie.guitte@wanadoo.fr) toutes informations destinées à la diffusion publique afin que celles-ci paraissent sur le site Internet de notre commune, tout au long de l'année.

Les permanences

- Votre Maire et la mairie

Le lundi matin de 10 H à 12 H, le jeudi après-midi et le samedi matin sur rendez-vous.
Tous les lundis, mardis et vendredis de 9 H à 12 H 30.

- La Poste

Un relais Poste est assuré à la supérette Proxi aux horaires d'ouverture pour tous les services postaux.

- La ligue des Droits de l'Homme

La ligue des Droits de l'Homme, Section de Dinan, dont le but est d'aider toute personne victime de l'arbitraire, d'une injustice, d'une exclusion de tout ordre, vous informe de la tenue de permanences d'accueil ainsi que des réunions mensuelles publiques les :
1er mardi du mois de 16 H à 18 H à l'Espace Femmes caserne Beaumanoir rue du 10ème d'Artillerie à Dinan, et 3ème samedi du mois de 11 H à 12 H au Centre Social de Dinan.

- CRAM

Le 3ème mercredi du mois de 9 H à 12 H et 13 H 30 à 16 H, au Centre Social de Caulnes.

- Assistante sociale

Tous les mardis matins de 9 H 30 à 12 H au Centre de Solidarité Bernard Lemarié à Caulnes.

- PMI Consultation infantile

Le 3ème jeudi du mois de 13 H 30 à 16 H 30. Si possible, prendre rendez-vous auparavant au 09.96.85.81.60 auprès de Madame BERTRAND, puéricultrice au Centre de Solidarité Bernard Lemarié à Caulnes.

- SNCF à Broons

Lundi, mercredi, vendredi de 9 H à 12 H et 14 H à 17 H 30, place Du Guesclin.

- Déchetterie à Caulnes (gratuit pour les particuliers)

Lundi, jeudi, samedi de 8 H 30 à 12 H et 13 H 30 à 18 H.

- Vos Conseillers départementaux Mme Isabelle GORE-CHAPELLE et Mr Mickaël CHEVALIER

Permanence le 1er mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h à Broons salle des Associations ou sur RDV à la Mairie de Plumaugat au 02 96 83 12 31 ou à la Mairie de Merdrignac au 02 96 28 41 11.

L'accompagnement des demandeurs d'emploi

- Les moins de 26 ans : la Mission Locale

Les demandeurs d'emploi de la Région de Dinan doivent effectuer toutes leurs démarches concernant l'emploi en un seul lieu au Pôle Emploi.

- **Vous avez entre 16 et 25 ans** (inclus) et êtes sorti du système scolaire
- **Vous avez un brevet des collèges, CAP, Bac, Bac Pro, DUT, licence, ou pas de diplôme….**
- **Vous vous posez des questions**, vous avez besoin concernant :
  - votre **avenir professionnel** :
    - Quels métiers recrutent ?
    - Comment y accéder : besoin de me former ? où trouver des offres ? comment me préparer à un entretien d'embauche ?
  - votre **vie quotidienne** :
    - comment passer son permis ? trouver un scooter ?....
    - où m'adresser pour trouver un logement ? me soigner ?
    - partir à l'étranger en mission ; pourquoi pas ?

La Mission Locale est là pour y répondre :

- des Conseils et un accompagnement en individuel par un Conseiller
- des ateliers collectifs : « Mode d'emploi », « Auto et code », « budget », « réussite apprentissage »…
- Des rencontres avec des employeurs : simulations d'entretiens, job dating, visites d'entreprise, parrainages par des chefs d'entreprise,…
- Des stages en entreprises et négociations d'emploi avec suivi en emploi

Nous rencontrer :

- ⇨ A Dinan au 5, Rue Gambetta (à côté du Centre Social), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h (sauf mardi matin),
- ⇨ Sur un point de permanence proche de chez vous,
- ⇨ Lors des passages de la caravane numérique sur votre commune,
- ⇨ au 02.96.85.32.67
- ⇨ sur www.missionlocale-paysdedinan.fr
- ⇨ sur www.facebook.com/MissionLocaleduPaysdeDinan et www.facebook.com/CaravaneNumeriqueDinan

Nouveau !

- **La Garantie jeunes :**

Intégrez un groupe de 10 à 15 jeunes animé par 2 Conseillers, 4 jours par semaine à la Mission Locale pendant 1 mois et demi puis 1 fois par semaine pendant 10 mois :

- ⇨ Multiplication d'expériences professionnelles (stages, CDD/CDI, apprentissage, missions intérimaires, …)
- ⇨ Dynamique de groupe, élargissement de son réseau, entraide
- ⇨ vie quotidienne : passer son permis, trouver un logement,…
- ⇨ Allocation mensuelle (jusque 461€/mois) pendant un an et de pouvoir se projeter dans sa vie sociale et professionnelle

« Je suis entrée en Garantie Jeunes car ma situation de demandeur d'emploi durait depuis trop longtemps. Depuis, je suis devenue autonome financièrement grâce à l'allocation. J'ai pu prendre un logement au FJT car j'habitais dans une petite commune loin de tout. Je peux aussi mettre du carburant dans le scooter. La Garantie Jeunes m'a permis de faire le point sur moi-même mais aussi de faire des simulations d'entretien et d'améliorer ma recherche d'emploi. » (Victorine)

Informations administratives

- Inscription sur la liste électorale

Les Personnes nouvellement arrivées sur la Commune sont invitées à s'inscrire sur la liste électorale à partir de septembre et avant le **31 décembre 2016** délai de rigueur (se munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile).
S'agissant des jeunes qui ont eu **18 ans avant le 29 février 2016** ils sont normalement inscrits d'office d'après une liste communiquée par l'INSEE.
Toutefois, il est préférable de vérifier que l'inscription est bien enregistrée en mairie (surtout pour les personnes nouvellement domiciliées à Guitté).

Tout citoyen de l'Union Européenne résidant en France domicilié sur la Commune peut demander son inscription sur les listes complémentaires spécifiques différentes: parlement européen, élections municipales, délai de rigueur 31 décembre 2013.

- Recensement militaire

Le recensement est obligatoire, les **jeunes filles et garçons** doivent se faire recenser en mairie entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant (se munir du livret de famille).
Une attestation de recensement leur sera remise, ce document leur sera réclamé lors de l'inscription aux examens : brevet des collèges, CAP, baccalauréat, permis de conduire...). Sans cette attestation l'inscription aux examens sera refusée.

- Délivrance documents d'identité

1. Carte Nationale d'Identité

La présence du demandeur est requise à la fois au moment du dépôt d'une demande de carte nationale d'identité et lors de la remise de cette carte nationale d'identité.

Première demande de carte nationale d'identité plastifiée : documents nécessaires (l'un ou l'autre)

- Un passeport électronique ou biométrique (original + copie) ;
- Une carte nationale d'identité ou un passeport non sécurisés, valide ou périmé depuis moins de 2 ans (original + copie) ;
- Un justificatif de l'état civil :
- Un justificatif de la nationalité française. Si vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est né en France, l'extrait d'acte de naissance avec filiation suffit à prouver votre nationalité française (sinon vous reporter à la rubrique « Justification de la nationalité française ») ;

ET

- Formulaire de demande complété et signé (CERFA) : rempli sur place ;
- 2 photographies d'identité ;
- Un justificatif de domicile ou de résidence (exemples : acte de propriété, contrat de location, quittance de loyer, avis d'imposition ou de non imposition, facture d'énergie ou de télécommunication, attestation d'hébergement pour les jeunes majeurs, etc.) ;
- Restitution de l'ancienne carte nationale d'identité non sécurisée (cartonnée) – si vous en déteniez une et que vous ne pouvez pas la restituer au moment de la remise de la carte nationale d'identité sécurisée, un timbre fiscal de 25 € sera demandé (art. 1628 bis du Code Général des Impôts) ;
- Si votre situation a changé (mariage, veuvage, changement de nom, etc.), les documents officiels en attestant.
- **Renouvellement d'une carte nationale d'identité : documents nécessaires**

La carte nationale d'identité à renouveler est valide ou périmée depuis moins de 2 ans (l'un ou l'autre des documents).

- Carte nationale d'identité à renouveler (à restituer au moment de la remise du nouveau titre) ;
- Passeport biométrique ou électronique valide ;
- Déclaration de perte ou de vol du précédent titre.

NB : toute fausse déclaration est passible de poursuites pénales (art. 441-6 et 441-7 du Code Pénal)

ET

- Formulaire de demande complété et signé (CERFA) : rempli sur place ;
- 2 photographies d'identité ;
- Un justificatif de domicile ou de résidence (exemples : acte de propriété, contrat de location, quittance de loyer, avis d'imposition ou de non imposition, facture d'énergie ou de télécommunication, attestation d'hébergement pour les jeunes majeurs, etc.)
- Restitution de l'ancienne carte nationale d'identité – si vous ne pouvez pas la restituer au moment de la remise de la nouvelle carte nationale d'identité (par exemple en cas de perte ou vol), un timbre fiscal de 25 € sera demandé (art. 1628 bis du Code Général des Impôts) + la déclaration de perte ou de vol du précédent titre ;
- Si votre situation a changé (mariage, veuvage, changement de nom, …), les documents officiels en attestant.

Pour les mineurs, la demande de carte nationale d'identité doit être présentée, en présence du mineur, par une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère, tuteur ou autre personne exerçant l'autorité parentale) qui doit remplir et signer l'autorisation insérée dans le formulaire de demande et produire un document justifiant de sa qualité.
Délai d'obtention : se renseigner auprès de la mairie – ATTENTION : les délais peuvent être longs…

2. Passeport

Se renseigner auprès de la **mairie de Broons.**
Délai d'obtention : se renseigner auprès de la mairie – ATTENTION : les délais peuvent être longs…

Le mot de la fin

En cette fin d'année scolaire, le mois de juin rime avec Roland Garros ou l'Euro de foot pour la plupart d'entre nous. Mais pour beaucoup c'est la période des examens (brevet des collèges, bac …)
Aujourd'hui, le bac est un passage vers la poursuite des études, mais il y a quelques décennies le certificat d'études primaires (CEP) était l'ultime étape avant la vie active pour beaucoup de nos parents ou grands-parents.

Ce certificat sanctionnait la fin de l'enseignement primaire, pour les enfants âgés de 11 à 13 ans, sur les connaissances de base d'écriture, lecture, calcul mathématique, histoire géographie et sciences. Il a été mis en place en 1866, *obligatoire* en 1882. A la fin de la seconde guerre mondiale, 50% des élèves obtenaient le CEP.
En 2014, 76% de la génération en âge de le passer obtient le BAC contre 20% en 1970.
Les premières épreuves du BAC datent du XIII ème siècle et ont subi de nombreuses réformes jusqu'aux plus récentes que sont les épreuves anticipées de français en 1989, et la refonte des filières (S, L, ES …) en 1996.
Maintenant que le CEP n'est plus le passage obligé vers la vie active, serions- nous capable de réussir cette épreuve ?
Pour y réponde, je vous invite à vous mesurer aux élèves de 1945.

A vos plumes, et surtout ranger vos calculettes, téléphones, tablettes !

Rédaction

Votre matinée d'aujourd'hui : le réveil matinal … ; en route pour l'examen ; l'appel des candidats, l'installation dans la salle d'examen… Votre inquiétude, votre espoir.

Dictée

L'eau sombre n'avait pas un frisson. Sauf du côté où se tenaient les deux hommes, les bois pressaient l'étang, l'étouffaient, l'envahissaient. Des ronces, des chênes en taillis, de petits aulnes frissonnaient sur les berges en avant des bouleaux et des pins, se mêlaient aux roseaux jaunissants ; des paques d'algues d'un vert boueux s'étalaient à la surface, figés dans une immobilité molle ; des plaques de nénuphars se touchaient bord à bord, avec une rigidité froide de métal. Entre elles, l'eau semblait noire. *Maurice Genevoix*

Questions

1) Expliquer comment les trois verbes : « presser », « étouffer », « envahir » forment une progression. Quelle vision du paysage donnent ces trois verbes ?
2) Quels mots montrent bien que l'eau n'avait pas de frisson ?
3) Analyser : où, bord à bord, elles.

Calcul

Questions
1) Un bassin circulaire mesure 47,10 mètres de tour. Calculer son rayon.
2) Un bloc de fer a un volume de 1,23 mètre cube. Quel est son poids si la densité du fer est de 7,8 ?
3) Une somme placée à 6% rapporte annuellement 4 728 francs. Quelle est cette somme ?
Problème
Une plantation normale de pommes de terre nécessite, en moyenne, 1 500 Kg de semence à l'hectare. Un propriétaire ayant décidé de souscrire un contrat de culture avec le ravitaillement général s'engage à planter en pommes de terre une parcelle représentée sur le plan cadastral par un rectangle mesurant 60 mm de longueur et 12 mm de largeur.
1) Quel poids de semence ce propriétaire devra réclamer pour assurer sa plantation ?
2) Quelle somme devra-t-il emporter pour payer cette semence ?
3) De combien de sacs devra-t-il se munir pour prendre livraison de la semence ?
Le plan cadastral est à l'échelle 1/2500. La semence se paie 4,10 francs le Kg. Un sac doit contenir 50 Kg de pommes de terre.

Sciences

Garçons (urbains) : L'air sa composition, rôle des gaz qui le composent. Prescriptions d'hygiène à observer.

Garçons (ruraux) : Qu'appelle-t-on engrais ? Citez deux engrais naturels, trois engrais chimiques différents. Quels éléments fertilisants renferment-ils ? A quelles cultures conviennent-ils particulièrement ?

Filles : Qu'est-ce qu'une hémorragie ? A quoi reconnaît-on qu'elle atteint une artère ? Comment peut-on l'arrêter ? Que faut-il faire ensuite après avoir donné soi-même les premiers soins ?

Histoire

1) De quand date l'installation du système métrique en France ?

2) Quels furent les avantages ?

3) Quels sont les rois qui se sont succédé sur le trône de France de 1815 à nos jours ?

Géographie

1) Citez, du nord au sud, ils îles que vous rencontrez sur la côte française de l'Atlantique ?

2) Voyage en chemin de fer de Paris à Brest ; régions, villes traversées avec leurs principales productions.

3) L'Algérie : citez cinq villes ; principales productions.

Réponses

Dictée 1) Presser veut dire entourer de près. Etouffer c est serrer de trop près, empêcher de respirer. Envahir n'est plus seulement étouffer, c'est empiéter sur l'espace de l'étang, le recouvrir en partie, il y a donc bien là une véritable progression. L'idée qu'il en résulte fait entrevoir un étang enfoui dans la verdure et en partie recouvert d'herbes.

2) Les herbes sont figées dans une « immobilité molle » et les nénuphars ont une « rigidité froide de métal » alors que par espaces, on distingue l'eau libre.

3) Où : pronom relatif ayant pour antécédent côté, complément circonstanciel de lieu de se tenaient.

Bord à bord : locution adverbale, modifie se touchaient.

Elles : pronom personnel, mis pour plaques, 3ème personne du féminin pluriel, complément circonstanciel de lieu semblaient noires.

Calcul Diamètre du bassin 47,10/ 3,15 = 15m donc rayon de 7,50 m. Poids du bloc 7,8 Kg/dm3 x 1230 dm3 = 9 594 Kg

Somme placée : (100 francs x 4 728)/6 = 78 800 francs

Problème :1) Dimensions réelles de la parcelle : longueur 600 mm x 2 500 = 150 000 mm ou 150 m. Largeur 12 mm x 2 500 = 30 000 mm ou 30 m.

Surface de la parcelle : 150 x 30 = 4500 m3 ou 0,45 ha. Poids de la semence : 1 500 Kg x 0,45 = 675 Kg

2) Pour payer sa semence, il devra emporter : 4,10 francs x 675 : 2 767,50 francs.

3) Il faudra emporter 675 / 50 = 14 sacs par excès.

Science

Garçons (urbains) : L'air constitue l'atmosphère qui entoure la Terre, il est invisible et inodore et se compose d'oxygène (20%) et d'azote (80%). L'oxygène entretient les combustions, est indispensable à la respiration des êtres vivants, animaux et végétaux. L'azote est indispensable à la vie des plantes. Il faut aérer les pièces d'habitation à usage humain ou animal pour éliminer le gaz carbonique rejeté par la respiration. Quand on est nombreux dans une pièce non aéré, l'air très pauvre en oxygène devient irrespirable.

Garçons (ruraux) : Un engrais est une substance incorporée au sol pour faciliter la croissance des plantes. Engrais naturels : fumier, engrais verts. Engrais chimiques : engrais azoté pour les légumes à feuilles, engrais potassique pour les engrais phosphatés pour les légumes à fruits et à graines.

Filles : Une hémorragie est un écoulement de sang dû à une blessure. Si elle atteint une artère, le sang est rouge vif. On l'arrête avec un garrot placé au-dessus de la blessure. Consulter un médecin pour suturer la plaie.

Histoire 1) L'installation du système métrique date de 1790 (8mai).

2) C'était un système décimal, donc plus simple qui s'imposa dans toute la France et fut repris dans de nombreux pays.

3) Louis XVIII, Charles X et Louis Philippe.

Géographie 1) Du nord au sud, les îles de la côte française de l'Atlantique sont Ouessant, Groix, Belle-Île, Noirmoutier, Yeu, Ré, Oléron.

2) Pour aller de Paris à Brest en chemin de fer, on passe par Chartres (dans la Beauce, culture du blé et des céréales), Le Mans (célèbre pour ses courses automobiles, ses rillettes, ses Mutuelles Assurances, région du Maine, pays de Loire), Rennes (capitale régionale de la Bretagne, région de l'agriculture maraîchère et de l'élevage).

3) Alger : Oran, Constantine, Bône, Tlemcen. L'Algérie a une agriculture florissante, elle exporte blé, vin, huile d'olives, oranges, figues. On trouve aussi en Algérie du minerai de fer dans les régions de Bône et d'Oran, et des phosphates à Tébessa.

Bel été à toutes et tous